



L'ECHO DU MONT GUILLAUME

Bulletin Municipal de PUY-SAINT-EUSEBE—Octobre 2025



EDITO :

Bonjour à toutes et tous,

Vous avez bien entendu identifié la photo ci-dessus et c'est une grande satisfaction pour l'équipe municipale de voir ce projet en cours de finition.

Nous réceptionnerons les bâtiments d'ici peu et ensuite dans le premier trimestre 2026 tous les lieux seront investis.

La rentrée des classes 2025 à l'école du Villard a bien été la dernière et les 35 élèves et leurs enseignantes vont désormais bénéficier de locaux neufs et bien plus vastes y compris pour la cantine.

Nous leur souhaitons de belles années dans cette nouvelle école.

Les conditions de travail seront bien meilleures pour toutes les personnes qui interviendront dans ce bâtiment y compris pour notre secrétaire de mairie et l'agent technique.

Mais avant, un gros travail reste à faire : les aménagements et le déménagement.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour nous aider. Nous ferons appel à vous le moment venu.

Depuis le départ de Régis ,avec qui j'avais plaisir à travailler et que nous regrettons tous, nous avons dû, avec quelques conseillers, partager ses tâches.

L'entretien de la station d'épuration deux fois par semaine est incontournable, la surveillance des réseaux d'eau et bien entendu les réparations ne peuvent attendre ... sans parler des fleurs, des relevés d'eau etc.

Nous avons tout de même réalisé, en régie, d'importants travaux sur le réseau d'eau potable au printemps et cet automne.

La surveillance du chantier du pôle des services et les aléas incontournables ont aussi nécessité beaucoup d'investissement.

Le temps pour recruter un nouvel employé communal a été relativement long mais notre agent prendra ses fonctions début novembre.

Le SCoT (Schéma de Cohérence territoriale) qui impactera, à terme notre PLU (Plan Local d'Urbanisme), est sujet à de sérieuses discussions lors des réunions de la communauté de communes. En tant que petite commune nous devons faire entendre notre voix.

De plus, le contexte politique et économique Français actuel n'est pas favorable aux collectivités.

Mais tous ces «soucis» et ces «joies» font partie de la vie d'une commune dans un pays en paix. Même à Puy St Eusèbe nous ne pouvons pas ignorer les guerres qui ravagent populations et territoires à travers le monde.

Nous ne pouvons pas changer le monde, mais essayons de conserver et transmettre notre bon sens «paysan» et nos valeurs.

Bel automne.

Gustave BOSQ

ETAT CIVIL

Décès de :

- Marthe ISNARD, mère de Martine Séard et Marie-Paule Bosq, le 15 février 2025 à Embrun
- Nans DOU, le 30 juin 2025, petit fils de Jacqueline et Alain DOU
- Clément STREIT, le 27 Août 2025, frère de Marguerite BONNAFFOUX

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

Naissance de :

Liam, Maël BRULPORT, le 31 janvier 2025, fils de Lis BRULPORT et de Cindy ISNARD.

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à la famille

Une nouvelle année scolaire à l'école des Puys



Cette année, l'école intercommunale du Villard a accueilli trente cinq écoliers dont six pour leur première rentrée.

Une nouvelle fois, les projets scolaires s'annoncent nombreux et variés :

- Des journées à la bibliothèque de Puy Sanières pour emprunter des livres, profiter de la salle des fêtes, cuisiner ou faire des activités.
- Piscine et gymnase (hand-ball pour les CE-CM et/ ou SRAV (savoir rouler à vélo).
- Spectacles vivants : avec une programmation d'un spectacle à Embrun par l'association 'Rions de soleil' pour les maternelles-CP en avril avec les écoles partenaires de Réallon et des Orres. Pour les grands deux sorties à Gap, une au théâtre de la Passerelle pour assister à la pièce de 'Natchav et le Petit Chaperon Rouge', une autre pour profiter de la visite des archives départementales et du musée.
- De la musique avec l'intervention du Dumiste Julien PUIG.
- Un projet de plusieurs nuitées au refuge Agnel dans le Queyras.
- La mise en place d'une AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE (ATE) pour remplacer le jardin une fois dans la nouvelle école : Décision de créer une ATE proche de l'école pour tous les enfants. Les enfants prendront des décisions, aménageront et géreront ce lieu en conseil de classe avec l'aide d'un référent, Emilie Creachadec qui sera rémunérée par l'Office Français de la Biodiversité.

Nous souhaitons à tous les écoliers des PUY une bonne année scolaire

Le départ de Régis Bonnot



Régis BONNOT, agent communal, a quitté la commune pour partir vers de nouveaux horizons.

Pour le remercier de ces sept années de loyaux services, et lui souhaiter une bonne continuation, la commune a offert le verre de l'amitié en son honneur **le jeudi 3 juillet 2025 à 18h30 devant la mairie.**

Ce fut l'occasion d'évoquer de nombreuses anecdotes et de partager un bon moment avec Régis et sa famille.

Durant ces sept années, les habitants ont pu apprécier l'efficacité et la rigueur du travail de Régis, conscients de la diversité et complexité des « multi tâches » de ce métier. Tout en étant discret, il avait aussi pour toutes et tous, un salut amical et un mot gentil.

Régis a été aussi président de l'association des parents d'élèves à l'époque où Apuyscultures organisait des événements sur Puy Saint Eusèbe et Puy Sanières. Régis était toujours réactif pour aider, participer aux manifestations et prêter main forte. Il était également toujours volontaire pour épauler le foyer des jeunes lors de la préparation de la fête. Merci à lui pour cela aussi.



Concert UDELM à l'église de Puy Saint Eusèbe

Dans le cadre du Festival de Musique Classique de l'Embrunais, l'Université d'Été des Lions de la Musique organisait de nouveau son premier concert des stagiaires en l'Eglise de Puy-Saint Eusèbe le 28 juillet.

Après un sympathique accueil de la paroisse représentée, pour l'occasion, par Marie-Paule BOSQ, les spectateurs présents ont pu assister à un brillant concert.

Les jeunes musiciens ont fait preuve d'une belle maturité artistique et le benjamin, âgé seulement de 9 ans a fait « un tabac » ce soir là comme à chaque concert.

Ce festival se renouvelle avec l'apparition de nouveaux instruments : la trompette qui a particulièrement bien résonné dans notre petite église ainsi que la guitare. Ces deux morceaux de musique classique ont agréablement surpris le public.

La manifestation s'est clôturée par le verre de l'amitié offert par la commune.



CONCERT ATOUT CHOEUR



Le Dimanche 29 juin 2025 à 18 heures, l'église de Puy St Eusèbe a vibré au son de chants polyphoniques du monde avec un répertoire varié offrant ainsi un voyage à travers les nombreuses émotions qu'offre le chant populaire.

En effet, dans le cadre de son concert de fin d'année, la chorale Atout Chœur avait invité d'autres chœurs animés également par Colette Villemin :

- Grains d'phonie,
- les Polyphon'ettes (chœur de femmes),
- et les Poly'sons de la ruche.

Que l'on dise chorale, ensemble vocal ou groupe vocal, l'idée est la même : chanter à plusieurs voix, harmoniser les tonalités et partager l'émotion de la musique avec le public, et surtout la joie de créer un son collectif unique.

Après le concert, cette représentation s'est poursuivie amicalement sur le parvis de l'église par une collation entre choristes et spectateurs.

Comme chaque année, les communes de Puy Sanières et de Puy St Eusèbe accompagnent l'association Atout Chœur par le versement de subventions permettant de fonctionner dans de bonnes conditions.

Les choristes ont plaisir à se retrouver tous les lundis de 18 h à 20 h dans la salle des fêtes de la mairie de Puy Sanières ; n'hésitez pas à venir les rejoindre ! (contact : Cheffe de chœur Colette Villemin 0625637029).

Puy Saint Eusèbe en fête

Comme toutes les années la fête de notre village a attiré énormément de monde.

Le Foyer des Jeunes a encore une fois recherché des animations pour satisfaire au mieux tous les goûts :

Les jeux d'enfants et la célèbre «Pêche à la truite» les concerts, le concours de pétanque, les tours de chant, sans oublier la messe, la super tombola et bien sûr le bal gratuit dans la cour de l'école.

Mais pour que ce soit la fête au Puy, il faut rajouter la buvette et ses «saucisses frites», le bon veau à la broche, tranquillement dégusté bien installé sous les barnums, et les pizzas cuites au four communal et toujours très demandées.

Il manque encore un élément qui fait de cette journée une réussite : L'ambiance.



Et c'est Cécilia, quadra et enfant de Baratier, qui connaît bien notre fête qui a transmis à ses amies et amis du Puy ce beau témoignage.

« La Fête du village revient chaque été, comme un souffle d'autrefois.

Elle ramène avec elle l'insouciance, les rires, les soirées pendant lesquelles le barbecue embaumait l'air chaud avant le bal.

Retrouver des copains, copines d'enfance, qui avaient pris des chemins différents, c'est comme ouvrir un livre que l'on croyait fermé.

Autour d'une partie de pétanque, le temps suspend son vol et à chaque lancé, c'est un souvenir qui se raccroche au présent. Une

délicieuse pizza cuite au feu du four communal vient récompenser les vainqueurs et consoler les perdants.

Et là, au cœur de ce moment, je me sens rassurée ; car l'essentiel est toujours là, cette simplicité douce qui apaise, qui rend tout plus facile et plus léger.

Ce n'est pas parfait, non, mais c'est précieux. Une vérité fragile et belle, qui dit que malgré les années, certaines choses et certaines personnes restent encore fidèles à ce qu'elles étaient. »

Merci à elle car c'est cet esprit là que le Foyer des Jeunes veut perpétuer.

Le grand nombre de bénévoles qui s'impliquent pour ce jour de fête témoigne également de cette volonté.



Le comportement inadmissible et condamnable des quelques jeunes et moins jeunes qui ont dégradé le jardin de l'école est tellement éloigné de l'état d'esprit général que nous ferons tous en sorte que ces actes ne se reproduisent pas. Notre fête doit rester belle.

Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps, beaucoup de temps, pour cette réussite.



Infos mairie : horaires d'ouverture

Lundi : 13h30/16h00

Mardi et Jeudi : 9h/12h et 13h30/17h00

<https://www.puysainteusebe.com>



Résultat du jeu du bulletin précédent :

LAPIS LAZULI

Adressage : petit rappel des bonnes pratiques

Adressage : La poste nous demande de rappeler aux habitants qu'il est indispensable de respecter les règles de l'adressage mises en place il y a déjà plus de 2 ans sous peine de non-distribution du courrier. Il faut obligatoirement ajouter le numéro et le nom de la voie, par exemple :

Mairie
2 place de la Chambrette
Le Villard (optionnel)
05200 Puy Saint Eusèbe



La plupart des sites internet des différents organismes permettent une mise à jour de votre adresse directement en ligne.

Bruit, travaux, jardinage et bricolage

Rappel sur l'arrêté préfectoral de LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- * la semaine de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;
- * les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30 ;
- * les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Pour le bien-être de toutes et tous car tout le monde est concerné, bricoleur un jour et besoin de calme un autre jour.

Merci d'avance de respecter ces règles

Attention : Les travaux agricoles ne sont pas concernés par ces restrictions.



Elections municipales 2026, du nouveau pour le mode de scrutin.

Les prochaines élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2026**. Les règles pour élire les conseillers municipaux dans les communes de moins de 1000 habitants évoluent. Le mode de scrutin deviendra le même que dans les communes de plus de 1000 habitants avec un scrutin de liste. Chez nous, pour élire 11 conseillers municipaux il faudra présenter une liste de 9, 11 ou 13 personnes. La parité sera de mise avec une alternance stricte homme/femme ou femme/homme selon le sexe de la tête de liste. Il n'est donc plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms ni de modifier l'ordre de présentation des candidatures dans la liste lors du vote.

La liste qui arrivera en tête se verra octroyer six sièges, les cinq sièges restants seront répartis à la proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne entre les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages. Les sièges seront attribués aux candidats dans l'ordre de présentation de chaque liste (Article L.262 du code électoral)

Vous souhaitez vous présenter ? Deux solutions : vous rapprocher d'un candidat (ou une candidate) tête de liste pour intégrer sa liste ou construire votre propre liste avec au moins 8 autres personnes. Attention la date de clôture des inscriptions pour pouvoir participer au 1er tour est le 26 février 2026 à 18h00 (Article L.267 du code électoral).



Brèves

Cette année, la **cérémonie du 08 mai 1945** s'est tenue chez nos voisins de Puy Sanières concomitamment à l'inauguration de leur funérarium.

SCOT : La communauté de communes finalise la mise en place du **SCoT** (Schéma de Cohérence Territoriale). Ce document cadre fixera les règles d'orientation et d'aménagement de notre territoire pour 20 ans. Cela nous imposera de refaire le PLU (Plan Local d'Urbanisme) en cohérence avec ce schéma.

Davantage d'informations sur la page : <https://www.ccserreponcon.com/competences/schema-coherence-territoriale-scot>



Vous ne recevez pas les informations de la commune par courriel ? Vous souhaitez faire partie de notre **liste de diffusion** ? Rapprochez vous de la secrétaire de mairie qui vous remettra un document d'autorisation à remplir pour que nous puissions compléter la liste existante avec votre adresse mail. C'est le meilleur moyen d'être informé de situations d'urgence comme ce fut le cas pour la pollution des captages d'eau en septembre dernier ! Pensez y.

Rappel des consignes d'utilisation de la station d'épuration

Le fonctionnement de la station d'épuration du village est basé sur un système de digestion anaérobie des résidus organiques générés par le réseau d'assainissement.(décanteur/digesteur/infiltration).

Ce système ne peut pas décomposer les détritux de type :

Serviettes hygiéniques/tampons (même biodégradable)

Lingettes (même biodégradables), tissus....

Cotons tiges, emballages, plastiques divers et préservatifs !

Et tous autres éléments non biodégradables et non digérables par le digesteur (cuve où se décomposent les effluents des égouts).

Tous ces éléments (retirés manuellement du circuit) se retrouvent de façon trop fréquente et perturbent le bon fonctionnement de la station d'épuration.

Nous vous demandons de ne plus jeter ce type de détritux et de veiller à sensibiliser l'ensemble des résidents occasionnels au respect des consignes d'utilisation.

POUR UN BON FONCTIONNEMENT DE NOTRE STATION D'EPURATION

Rappelons que le terme "tout à l'égout" employé autrefois n'a plus lieu d'être puisque les réseaux d'assainissement ne doivent collecter que des eaux usées, sans produits nocifs pour l'environnement.

IL EST DONC TOTALEMENT INTERDIT DE REJETER DANS VOTRE STATION DES SUBSTANCES NOCIVES



TELLES QUE :

peintures, vernis, diluants ; produits chimiques et médicaments ; graisses et huiles de vidange ; tissus humides non biodégradables ; tampons, serviettes hygiéniques, couches ; lingettes ; cire et résine ; acides
emballages (carton – plastique) ;

Nous savons que nous pouvons compter sur l'esprit civique des habitants de la commune si on ne veut pas réduire à néant tous les investissements faits depuis des années, et faciliter le travail et la sécurité de notre employé communal en charge de son bon fonctionnement.



Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Merci pour votre vigilance.

Exemples de détritux indésirables collectés hebdomadairement :



Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration